Le Courrier des Opelousas

Vol. XXIX. Opelousas, Paroisse St. Landry, Lne., 21 Janvier, 1882. No. 16.

OPELOUSAS:

SAMEDI matin, 21 JANVIER, 1882.

Bulletin de la Semaine.

[Meschacébé de St. Jean-Baptiste, 14 Jan.]

Le congrès est très affairé et les bills y pleuvent. M. Jonas en soumet un qui demandé l'abrogation du fameux traité hawaïen, passé il y a quelques années à la requête des habitants de la côte du Pacifique, qui espéraient qu'un traité de réciprocité avec les îles Hawaï ferait tomber les prix du sucre. L'effet a été tout contraire et les sucres valent de 11 à 13 cents à San Francisco, une société accaparant complètement le commerce et payant une forte somme annuelle aux chemins de fer pour qu'ils ne transportent aucuns sucres de l'est à l'ouest à moins de deux sous la livre. De plus, les pertes annuelles sur les droits d'entrée sont de près de trois millions, tandis que nous n'exportons pas pour plus de deux millions de marchandises dans ces îles.

Les médecins qui ont soigné le président Garfield réclament modestement les honoraires suivants : Bliss, $50,000 ; Agnew et Hamilton, $25,000 chacun ; Reyburn, $8,000 ; Boynton et Mme Edson, $1000 chacun. Mais il est probable que les trois premiers auront à rabattre énormément de leurs prétentions et devront se contenter de $6,000 à $8,000 chacun.

La petite vérole se propage d'une façon alarmante dans différentes ville au Nord, et le bureau national de santé, effrayé, recommande la vaccination des officiers du gouvernement.

Amélia E. Bollenger, jeune fille de 22 ans, ne pouvant obtenir de sa mère le consentement d'épouser Emile Désires, s'est pendue samedi soir à la Nouvelle-Orléans.

Peter Markin est mort la semaine dernière dans le comté Washington, Ark., à l'âge vénérable de 111 ans 3 mois et 10 jours. C'était un démocrate inébranlable et il avait voté pour tous les candidats présidentiels démocrates depuis Jefferson jusqu'à Hancock.

Le capitaine d'un schooner américain rapporte avoir rencontré la chaloupe de la *Jeannette* dont on n'avait pas eu de nouvelles près de l'île Herald. Il ne contenait que des cadavres. Des recherches sont faites sur l'île pour des survivants probables.

La grande raffinerie Havemeyer à New York a brûlé dans la nuit de dimanche. La perte est d'un million et demi et 2000 hommes se trouvent sans emploi.

Les murs d'une bâtisse récemment brûlée à Syracuse, N. Y., sont tombés sur vingt personnes, dont deux ont été tuées et plusieurs autres sérieusement blessées.

Le règne des œufs pourris est passé. Mme. Lydia J. Campbell, de Chicago, vient de trouver et de patenter le moyen de les rendre impérissables et d'établir une usine dans laquelle, par son procédé, 8,000 douzaines d'œufs sont quotidiennement assurés contre l'irréparable outrage du temps,

Une révolution vient d'être découverte au Vénézuela, chose toute naturelle dans ce pays d'effervescence périodique.

L'empereur Guillaume, à l'occasion de son quatre-vingt-cinqième anniversaire le 22 mars, va proclamer son fils le prince Frédéric-Guillaume régent.

Nous voyons avec plaisir que M. Martin en sus du prix par lui obtenu à la grande exhibition de Nashville, Tenn., vient de recevoir de l'Exposition d'Agriculture d'Atlanta, mention honorable, et le premier prix lui fut alloué pour la façon de colliers en mousse. Plus de six mille ont déjà été expédiés de la petite facture d'Abbeville, et la demande augmente toujours.—*Meridional.*

Afin de protéger le président Arthur, la Maison Blanche est constamment gardé par la police. Le président lui-même, quand il sort, est suivi d'officiers de police en costume civil.

Le gouverneur a nommé M. Laurent Dupré, avocat, pour aider le collecteur des taxes de notre paroisse à percevoir les licences dues à l'Etat.

Le Carnaval.

[Abeille de la Nlle-Orléans, 15 Jan.]

Le carnaval de 1882 à la Nouvelle Orléans doit surpasser tout ce qui s'est fait en ce genre de plus splendide en ce pays.

Les fêtes commenceront par la procession des Chevaliers de Momus le 16 février et finiront par les spectacles grandoises du Mardi Gras.

Sa Majesté, Roi du Carnaval qui se prépare dans l'Orient à visiter sa bonne et fidèle ville de la Nouvelle Orléans, arrivera bientôt avec une suite splendide. Ses loyaux sujets font de leur côté de grands préparatifs pour dignement recevoir le monarque. D'après l'ordre du comte marshal toute la ville doit être pavoisée aux couleurs de Sa Majesté, pourpre, vert et or.

Le capt W. T. Hodgson a été requis par Sa Majesté d'organiser un bureau pour fournir des logements confortables aux étrangers distingués qui viendront assister à ces fêtes.

Les travaux préparatoires du tunnel de la Manche du côté de l'Angleterre ont fait des progrès très rapides au nouveau puits de Shakespeare-Cliff près Douvres. La galerie est terminée sur une longueur d'un mille. Les ingénieurs sont particulièrement satisfaits de la rapidité qu'ils peuvent imprimer aux travaux ; ils avancent en ce moment de 36 pieds par jour, ce qui s'explique par l'absence totale de sources ou d'infiltrations. On se souvient que les travaux du puits d'Aboth-Cliff on dû être abandonnés par suite des infiltrations. Le nombre des ouvriers employés dans la galerie est d'environ 80, répartis en 2 escouades qui travaillent pendant douze heures ; mais on a l'intention de former une troisième escouade, de sorte que chacune ne travaillerait que pendant huit heures consécutives. Le dimanche, les travaux de forage sont interrompus ; les ouvriers se bornent ce jour-là à allonger les tiges métalliques entre lesquelles se meuvent les auges qui servent à enlever les matériaux provenant de la mine. Le tunnel est déjà avancé de quelques pieds audessous de la mer, dans la direction de la digue de l'Amirauté.

Dans sa séance du 21 décembre, le conseil national suisse a discuté la loi sur les épidémies. Après avoir entendu MM. Brugisser et Tschudi, le Conseil a adopté par 90 voix contre 23 le principe de la vaccination obligatoire. Les articles 13 et 14 de la loi sur les épidémies tels qu'ils ont été votés par le Conseil national sont ainsi conçus :

Art. 13.—Tout enfant né en Suisse doit, dans la règle, être vacciné dans la première année de sa vie ou au plus tard dans la seconde. Un ajournement plus long n'est admissible que pour des raison de santé constatées par un médecin. Les enfants nés à l'étranger et non vaccinés amenés en Suisse sont soumis aux mêmes prescriptions. Le fait de la vaccination sera constaté par un certificat signé d'un médecin patenté.

Art. 14.—Aucun enfant ne peut, sans ce certificat, être admis définitivement à fréquenter une école publique ou privée.

La petite vérole, devenue épidémique dans nombre des Etats du l'Union, s'étend avec rapidité et prend partout des proportions alarmantes. Une précaution en semblable circonstance peut nous sauver de graves accidents et nous éviter de noirs chagrins. Nous conseillons aux chefs de famille de ne pas négliger de faire vacciner leurs enfants. Le fléau n'est pas encore à notre porte, mais il pourrait l'être demain, car les distances n'existent plus depuis que notre république est sillonnée de chemins de fer. Il ne serait plus temps de chercher à s'en préserver quand il aurait fait son apparition parmi nous. Un proverbe anglais nous dit *qu'une once de prévention vaut mieux qu'une livre de guérison.* Munissons-nous de l'once et laissons la livre aux imprudents et aux insouciants. —*Observateur de St. Martinville.*

Bien des personnes se cassent la tête pour se rappeller ce qu'elles ont dépensé; ne feraient-elles pas mieux de s'inquiéter de ce qui leur reste à dépenser?

Nos Affaires d'Etat.

[Abeille de la Nlle Orléans, 14 jan.]

Nos affaires d'Etat ne vont pas mieux que nos affaires de ville, bien qu'elles dûssent être dans une situation relativement bonne, tout au moins. Le gouverneur Kellogg avait débarrassé l'Etat d'une énorme dette dont les millions fabuleux eûssent absorbé, s'il eût fallu les payer, non seulement les revenus quintuplés et même décuplés des planteurs et des fermiers, mais encore les deux tiers des fortunes foncières rurales. Comme il était impossible de faire vivre un Etat avec la charge d'une dette pareille, le gouverneur Kellogg confia à une commission le soin d'examiner les titres des créanciers, et cette commission trouva que la dette pouvait être réduite de près des quatre cinquièmes. La réduction de la commission fut approuvée, mais l'intérêt ne fut que très insensiblement réduit, et il eût fallu, pour le payer, lever annuellement une taxe pouvant donner un montant de $840,000.

Il était évident qu'une pareille charge dépassait de beaucoup la capacité financière de l'Etat, et que, si elle n'était pas réduite, la conversion de 1874, faite par le gouvernement radical, ne suffirait pas aux exigences de la situation. Packard eût été gouverneur à la place du général Nicholls, qu'il eût compris lui-même la nécessité d'avoir recours à une nouvelle opération de finance pour mettre l'Etat à même de se maintenir sans s'exposer à des déficits qui eussent, peu à peu, reconstitué la dette primitive. Notons bien que le gouverneur Kellogg, avant sa retraite, n'avait jamais eu à payer qu'une partie des intérêts de la dette convertie par lui, et que s'il eût été obligé de les payer tous, son fameux "Funding bill" (loi de conversion) eût échoué la première année même de sa mise en vigueur. La conversion ne fut accomplie que sous le gouverneur Nicholls.

Tout le monde doit reconnaître cela aujourd'hui, où avec les resources d'une industrie agricole développée et progessive, et avec les économies résultant d'un gouvernement réformé, l'Etat éprouve encore de grandes difficultés à mettre son budget des recettes en équilibre avec son budget des dépenses. La Convention de 1879 fut donc convoquée juste à l'époque où son intervention était nécessaire, et cette Convention n'hésita pas à couper le mal dans sa racine en complétant l'œuvre de Kellogg, c'est à dire en faisant, pour l'intérêt de la dette, ce qu'il avait fait lui-même pour le capital, et cet intérêt fut considérablement réduit. Au lieu d'avoir à payer $840,000 par an pour ce service unique, nous n'avons à payer que $240,000.

Dans trois ans, nous aurons à payer $360,000 et dans 18 ans $480,000. C'est la plus lourde charge que nous aurons à subir pour la dette de l'Etat, et cette charge ne dépassera guères la moitié de celle qui eût pesé sur nous si la Convention ne se fût pas décidée à modifier le "Funding bill" de 1874.

La convention de 1879 ne s'est pas bornée à cela ; elle a réformé l'administration de l'Etat ; elle a réduit tous les traitements officiels. Beaucoup ont subi une réduction de 50 pour cent, au moins, et elle a, en outre, simplifié le système en faisant disparaître de la liste civile beaucoup de fonctionnaires ou d'employés inutiles, autrement dit beaucoup de sinécuristes.

C'était beaucoup, mais il paraît que ce n'était pas encore assez, puisque l'Etat est encore aujourd'hui fort obéré. Le paiement de l'intérêt de la dette est bien assuré, soit qu'il faille le payer sur le taux de 2, soit qu'il faille le payer sur le taux de 4 pour cent, à supposer que les porteurs de bons veuillent accepter la conversion à 75, combinaison qui ne paraît pas leur sourire, mais beaucoup de dettes, concernant les dépenses courantes, sont en souffrance, sans qu'on puisse indiquer l'époque où elles seront payées. C'est tellement vrai, que l'Etat a été sur le point de manquer d'imprimeur officiel, les entreprises de journaux se souciant peu de travailler avec les maigres garanties de paiement que l'Etat offre aujourd'hui. Les entrepreneurs de travaux pour les levées du fleuve montreront bientôt des dispositions non meilleures, bien qu'un "mill" de taxe soit affecté à ces travaux. Les frais de ce service sont ainsi limités par la taxe, mais non par les besoins dont l'étendue est toujours indéterminée.

L'Etat de la Louisiane, a cependant, de fort beaux revenus, à en juger par le taux de la taxe et l'assessement des propriétés. Ces revenus doivent dépasser ceux des Etats du Mississippi, de l'Alabama et de Géorgie, où la taxe n'est que de moitié. S'il n'y a pas de dette dans le Mississippi, il y en a une dans l'Alabama et dans la Géorgie. Les dettes de ces deux Etats approchent de la notre, et un intérêt plus fort leur est alloué. Leur administration devrait coûter davantage puisque leur population est numériquement plus forte que la nôtre, et leur impôt de patente, impôt qui frappe surtout les villes, ne doit pas être très productif puisque toutes les villes de la Géorgie n'en feraient pas une comme la Nlle-Orléans, et puisque toutes les villes de l'Alabama réunis n'atteindraient pas non plus à un chiffre de population au niveau du chiffre de la population de notre ville, et, cependant, il y avait, dans le trésor de l'Etat de la Géorgie, assez d'économies réalisées pour dispenser le gouvernement de lever la taxe de cette année, vu le deficit de la récolte de coton.

On n'a pas eu recours à la même mesures dans l'Etat de l'Alabama, où l'on payera la taxe régulière comme si la récolte eût été bonne, bien qu'elle n'y ait pas été meilleure qu'ailleurs, mais le trésorier de cet Etat, dans son dernier rapport, vient d'accuser un reliquat de $400,000, un reliquat disponible, tous frais de gouvernement et tout intérêt de dette payés.

Si donc, en Louisiane, l'auditeur ou le trésorier ne peuvent présenter un compte rendu pareil, il faut qu'il y ait dans le gouvernement un vice radical qui nous gruge et qui nous frappe d'impuissance au milieu de toutes nos resources. Ce vice, nous ne tâcherons pas de le préciser, mais nous dirons qu'il est partout, dans les fausses mesures, dans les allocations injudicieuses, dans la perception de l'impôt, dans la confection des lois.

La Législature a términé ses travaux et est ajourné *sine die.*—Qu'ont-ils fait, se demande le peuple ? rien, absolument rien. Les Solons du pays sont retournés à leurs pénates et le pays n'est pas plus avancé. Ils ont toujours fait preuve d'une prudente sagesse ;—de peur de mal faire, ils n'ont rien fait. C'est déjà quelque chose.—*Meridional.*

Il appert des rapports de l'auditeur et du trésorier d'Etat qu'il a été reçu, de toutes sources, au trésor public de la Louisiane, pendent l'année 1881, la somme de $1,968,645.86. Le montant déboursé pendant l'année s'élève à $1,753,130.50.

Le juri de police de notre paroisse a fait un contrat, cette semaine, pour la construction d'une nouvelle prison, qui doit coûter $12,000. Elle sera achevée en juillet prochain.

LOUIS PUCHEU,

Rue Main, Opelousas,
(Ancien emplacement de Julien Claude.)
MARCHAND DE
Groceries, Provisions,
Quincaillerie, Faience, Verrerie, Ferblanterie, Ustensiles dits "Graniteware." Fruits, Etc.
Huiles, Couleurs, Vernis,
Poëles de Salon, et les célèbres Poëles de Cuisine "Charter Oak," et autres.
BUVETTE joignant le magasin, où l'on trouvera les meilleures boissons ; aussi,
UN SALON D'HUITRES. On reçoit journellement des Huitres fraîches, et on les sert dans tous les goûts. 21ja"

COUVENT
—DE—
L'IMMACULEE CONCEPTION,
Sous la direction des
Sœurs Marianites de Ste-Croix,
Opelousas, St. Landry, Lne.

LA rentrée des classes du Couvent aura lieu le lundi 5 septembre. Les parents sont instamment priés d'envoyer leurs enfants dès l'ouverture des classes. aug27

L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.
EDITION quotidienne, $14 par an, payable d'avance ; hebdomadaire, $3 par an.

VENTE AU PRIX COUTANT
Pour Cause de Cloture d'Affaires.
Tout le contenu de mon magasin, situé à Washington, Lne., consistant en
Marchandises Seches, Groceries,
QUINCAILLERIE, FERBLANTERIE, VERRERIE, FAIENCE, MERCERIE, BIJOUTERIE, POELES, ETC., ETC.,
Et beaucoup d'autres articles dont l'énumération serait trop longue, le tout formant un des
Assortiments les plus Complets
De Marchandises de toutes sortes dans la Paroisse.
BONS MARCHÉS! BONS MARCHÉS!
Pendant les Quatre-vingt-dix Jours
Qui suivront la date de cet avis, toutes ces marchandises seront vendues au PRIX COUTANT POUR DU COMPTANT. Après cette date mon magasin sera rebâti et offert
A LOUER.
Pour les détails, s'adresser au soussigné sur les lieux.
14 *Janvier*, 1882. 3m] E. LEMONTEY, *Washington.*

Abeille de la Nouvelle-Orleans.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Nous publierons deux romans à la fois dans cette édition.

Le journal est envoyé partout aux Etats-Unis, franc de port.

Nous prenons des abonnements à l'édition quotidienne pour un mois, au prix de $1. et des abonnements spéciaux à l'édition du dimanche, à raison de $2. par an.

Le numéro du dimanche se composera invariablement de six pages, grand format, et renfermera deux feuilletons, celui en cours de publication, et un second qui ne paraîtra que le dimanche.

ABONNEMENT PAR MOIS.

On peut s'abonner dans nos bureaux pour un mois seulement, à raison de $1. en renouvelant à la fin de chaque mois, si on le désire. L'abonnement ainsi fractionné s'acquitte bien plus aisément que par trimestre, par semestre ou par année.

FEUILLETON DU DIMANCHE.

L'*Abeille* du dimanche renfermera désormais un feuilleton spécial dont les chapitres se succéderont régulièrement tous les dimanches et ne paraîtront pas les autres jours de la semaine. Elle contiendra en outre le feuilleton quotidien en cours de publication.

Tout le monde ayant le temps de lire, le dimanche, notre numéro de ce jour est naturellement plus recherché. Nous nous efforcerons donc de le rendre aussi attrayant que possible.

ABONNEMENT A L'ABEILLE DU DIMANCHE

Un certain nombre de personnes étant obligées de se priver de la lecture des journaux pendant la semaine, à cause de leurs affaires ou de leurs occupations, nous croyons leur être agréables en prenant des abonnements spéciaux à notre édition du dimanche. Cette édition se composera de six pages, grand format, et renfermera, outre deux feuilletons, un choix varié de matières intéressantes. Prix de l'abonnement, $2 par an.

L. I. TANSEY,
Attorney at Law,
OPELOUSAS, LA.
Prompt attention given to collection of claims.

AVOCAT.
Attention toute spéciale donnée à la collection des réclamations. my11tf

F. BOGGILD,
Notaire Public pour la Paroisse Saint Landry.
Bureau a l'Anse Belair.
12nov-tf

ACADEMIE DE STE. MARIE,
Opelousas, St Landry, Lne.
LES classes de cette Académie recommenceront le lundi, trois octobre. Les parents sont priés d'y envoyer leurs enfants dès le premier jour.
Très-Rév. G. RAYMOND, A. M., D. D., Directeur.
Rév. J. F. RAYMOND,
ISIDORE MEEHAN.
24sep-2t

KENNETH BAILLIO.
AVOCAT, Opelousas, bureau près de celui de Joseph M. Moore.—Exercera dans les Cours du huitième district judiciaire et devant la Cour Suprême à Opelousas. Des affaires importantes seront prises des paroisses avoisinantes. [sept. 9 1876. 46tf

NOUVEAU MAGASIN.

Le "New Orleans Cheap Store."
Rue Main, vis-à-vis le Bureau de Poste,
OPELOUSAS.
JE viens de recevoir un assortiment complet de nouvelles marchandises, telles que
Marchandises Sèches, Habillements Confectionnés, Chaussures, Groceries, Vins, Liqueurs, Etc., Etc.,
Que j'offre aux prix de la Nlle-Orléans, pour du comptant. TOUS sont invités à venir examiner mes marchandises et se renseigner sur mes prix avant de faire leurs achats ailleurs; cela ne leur coûtera rien, et ils pourront épargner de l'argent en ce faisant.
☞ Les plus hauts prix du marché seront payés pour la Mousse, la Laine et les Peaux, et toute espèce de produits du pays.
ETIENNE LATREYTE.
Opelousas, 13 Nov. 1880. 6m

Manufacture de Voitures.
FLATTE de l'encouragement qui lui a été accordé jusqu'à présent par le public de cette Paroisse, le soussigné remercie sincèrement ceux qui l'ont ainsi encouragé, et sollicite en même temps la continuation de leur patronage. Il sera toujours prêt à manufacturer des buggies, hacks et autres véhicles sur commande et de main de maître. Les réparations aux voitures, tant charronnage que forge, peinture ou garniture seront exécutées promptement et aux prix les plus modérés, pour du comptant seulement. Dorénavant, tout ouvrage qui ne sera pas payé sur livraison, portera 10 pour cent d'augmentation pour les frais de collection immédiate.
Le soussigné a toujours en mains des hacks, des buggies, &c., neufs et de seconde main qu'il vendra à bon marché pour du comptant.
S. P. CLARK.
Opelousas, 20 Janvier 1877. 19tf.

JULIEN CLAUDE,
Marchand-Commissionnaire,
113 Rue Decatur,
(Entre St. Louis et Toulouse,)
NOUVELLE-ORLEANS,
POUR LA VENTE DES
Œufs, Volailles, Peaux, Laine, Pommes de Terre,
Et de tous les Produits de la Campagne.
LES ORDRES AU COMPTANT
Seront remplis au plus bas prix du marché.
Fait une Spécialité des Fruits
2 avril-1a

Les Citoyens Français
QUI ont des réclamations contre le gouvernement des Etats-Unis, pour actes commis sur leurs personnes ou leurs propriétés par les autorités civiles ou militaires des Etats-Unis, consulteront leur intérêt en s'adressant à MM. R. T. Posey & E. L. Posey, No. 69 rue du Canal, Nlle-Orléans, avocats, et membres de l'agence pour la collection de réclamations françaises aux Etats-Unis.
Les informations, les blancs nécessaires, etc., fournis gratuitement.
Mr. E. L. Posey est actuellement à Opelousas, et pourra être consulté à la pharmacie de Mr. W. O. Posey. 4 sept-tf.

PENSION PRIVÉE,
No. 63 Rue Bourbon, Nelle-Orleans,
—TENUE PAR—
Mr. & Mme. M. BELL,
(Dernièrement de St. Landry.)
CHAMBRES GARNIES. La pratique de nos amis et connaissances de St. Landry est respectueusement sollicitée.

LOUIS VATTER,
MENUISIER,
Rue Dumaine, entre les ateliers de V. Lastrapes et P. Gosselin, Opelousas.
MEUBLES de toutes sortes réparées. Les vieux meubles remis à neuf. Tout ouvrage garanti. Prix modérés.
Opelousas, 30 Juillet, 1881. tf

IMPRIMERIE
—DU—
COURRIER DES OPELOUSAS
On exécute à nos Bureaux, des impressions en tous genres, de luxe et de commerce.
Prix Modérés.
☞ *Une Visite Sollicitée.* ☜

Le Courrier des Opelousas,
PUBLIE LE SAMEDI PAR
LEONCE & L. A. SANDOZ.

L'ABONNEMENT sera de $2.50 par an, payable d'avance, ou trois piastres dans le courant de l'année.

LES AVIS se paieront cinquante cents par carré pour la première insertion et vingt-cinq cents par carré pour chaque insertion subséquente. Huit lignes ou moins constitueront un carré.

Les avis qui seront envoyés pour être publiés seront insérés en Français et en Anglais (à moins qu'il n'en soit autrement ordonné) jusqu'à ce que l'éditeur juge à propos de les discontinuer.

Les candidats aux faveurs publiques devront payer quinze piastres d'avance, s'ils veulent se faire annoncer.

Les nécrologes, les lettres de remerciment, les réclames, les communications d'un genre personnel, etc., se paieront au taux des avis.

Les articles d'une nature personnelle (quand toutefois ils seront admissibles) se paieront vingt cents la ligne et d'avance.

BURKE & THOMPSON,
WHOLESALE
GROCERS
—AND—
IMPORTERS,
No. 66 Tchoupitoulas
AND
No. 11 Commerce Street,
New Orleans
La.

WHISKIES
A SPECIALTY.

ANY ARTICLE
NOT SATISFACTORY
MAY BE RETURNED
AT OUR EXPENSE.

COUNTRY ORDERS
WILL MEET WITH
PROMPT ATTENTION.

SEND US A TRIAL ORDER
—FOR—
ANYTHING
IN OUR LINE.

We Think We Can Please You.
dec3 6m

OPELOUSAS DIRECTORY.

Dry Goods and Groceries.

LATREYTE, ETIENNE—Dry goods, hardware, crockeryware, staple and fancy groceries. Main street, opposite Postoffice.

ROOS, DAVID—Dry Goods, Clothing Hats, Boots, Shoes, Groceries, Hardware, &c.; Corner Main and Bellevue streets.

Attorneys at Law.

ESTILETTE, E. D.—Attorney and Counselor at Law. Office in the Old Bank House, on Landry street.

LEWIS & BRO.—Attorneys and Counselors at Law. Office on Landry st., between Court and Market streets.

OGDEN, JOHN N.—Attorney and Counselor at Law. Office on Landry street, same lately occupied by H. L. Garland, Esq.

Miscellaneous.

BODEMULLER, RUD.—Watchmaker and Barber. Watches, Clocks, Jewelry and Musical instruments repaired. Bellevue st.

COURIER JOB OFFICE.—Every description of Job Printing from a small Card to the largest Poster, at N. O. prices. Main st.

EALER, C N—Watchmaker and jeweler; established 1845. Personal attention to repairing; corner Main and Landry sts.

HADDEN, LOUIS.—Physician and Surgeon. Office at residence, southern extremity of Union street.

LITTELL, R. M. — Druggist, Apothecary and Pharmaceutist. Main street, next to the Postoffice. Prescriptions accurately filled.

LESASSIER, F.—Staple and fancy groceries, liquors, cigars, confectionery, hardware, &c, cheap for cash; Court street.

McDANIEL, ELI—Little Bijou Saloon.—Finest wines, liquors and cigars; Bellevue street, near corner of Main.

SKINNER, L.—Gunsmith. Arms and machinery of all kinds repaired and tools sharpened. Landry street, near the bridge.

THE OPELOUSAS COURIER.—Established 1852. Published weekly, English and French; terms, $2.50 in advance. Main st.

NOTICE.

POST OFFICE, Opelousas, Dec. 1, 1880.

ON and after this date, the Post Office at this place will open at 8 a. m. and will close at 7 p. m. every day. On Sunday it will be closed all day.

Money orders issued, and letters registered, from 10 a. m. till 4 p. m. *Positively, no orders issued, nor letters registered, except within those hours.*

ARRIVALS OF MAIL.

New Orleans and way mail at 6:00 p. m. daily
Alexandria " " " 5:30 a. m. "

All mail matter must be deposited in the office before 8 p. m. every day, otherwise it will lay over one day.

d4 LOUIS DESMARAIS, P. M.

Attention Agents. **A New Book by Mark Twain**
"The Prince and the Pauper." A book for the YOUNG of all Ages. Best book for canvassers ever published. Sold by subscription only. For terms and Territory apply at once to
Southern Publishing Co.,
Box 116. New Orleans, La.

JOHN J. HEALEY,
SIGN PAINTER
ORDERS LEFT AT THE COURIER OFFICE
WILL RECEIVE PROMPT ATTENTION.